

**FRAIS DE PARTICIPATION, D'ARBITRAGE ET D'ADMINISTRATION DES ACTIVITÉS AU SECONDAIRE
 SAISON 2016-2017**

DISCIPLINE SPORTIVE	INSCRIPTION PAR ÉQUIPE ¹	INSCRIPTION PAR ÉLÈVE	ARBITRAGE PAR MATCH	AFFILIATION	FRAIS ANNUELS
ATHLÉTISME EXTÉRIEUR	N/A	21,50 \$ ³	N/A	N/A	N/A
ATHLÉTISME INTÉRIEUR	N/A	20 \$ ⁴	N/A	N/A	N/A
BADMINTON	225 \$	N/A	N/A	5 \$ / PARTICIPANT	120 \$
BASKETBALL	235 \$	N/A	48 \$ (benj.) ou 25 \$ (benj. div. 3b) 50,50 \$ (cadet) ou 26 \$ (cadet div. 3b) 53 \$ (juv.), 48 \$ (JM3b) ou 27 \$ (JF3b)	84 \$ / équipe - Div. 2 58 \$ / équipe - Div. 3	N/A
CHEERLEADING	250 \$ (A) / 280 \$ (R) ²	N/A	N/A	N/A	N/A
CROSS-COUNTRY	N/A	6,50 \$ ⁵	N/A	N/A	N/A
ÉCHECS	210 \$	N/A	N/A	N/A	250 \$ (ENVIRON)
FLAG FOOTBALL	200 \$	N/A	43 \$ (féminin) 43 \$ (ato. masc., benj. masc., cadet masc. 3 et 3b) 53 \$ (cadet masc. 2, juv. masc.)	28 \$ PAR ÉQUIPE	N/A
FUTSAL	240 \$	N/A	28,50 \$	N/A	N/A
HOCKEY COSOM	210 \$	N/A	37,50 \$ (benj.) - 39,50 \$ (cadet) - 41,50 \$ (juv.)	N/A	N/A
HOCKEY SUR GLACE	260 \$	N/A	À CONFIRMER	À DÉTERMINER	N/A
IMPROVISATION	210 \$	N/A	52 \$	N/A	N/A
NATATION	145 \$	19 \$ ⁶	N/A	N/A	N/A
SOCCER EXTÉRIEUR	200 \$	N/A	28,50 \$	N/A	N/A
VOLLEYBALL	215 \$	N/A	12,25 \$ / set (benjamin) 14,25 \$ / set (cadet div. 3) ou 17,25 \$ / set (cadet div. 2) 15,25 \$ / set (juv. div.3) ou 18,25 \$ / set (juv. div. 2)	83 \$ / équipe	N/A

AMENDES DÉCERNÉES AU COURS DE LA SAISON	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION	MONTANT
01 - MANQUEMENT À COMMUNIQUER LES RÉSULTATS D'UNE PARTIE SUR LE SITE INTERNET DU RSEQ MONTRÉAL DANS LES DÉLAIS PRÉVUS À LA RÈGL. GÉN.	15 \$ ⁷
02 - MANQUEMENT À FAIRE PARVENIR LA FEUILLE DU MATCH DANS LES 5 JOURS OUVRABLES SUIVANTS AUX BUREAUX DU RSEQ MONTRÉAL	15 \$ ⁷
03 - MANQUEMENT À FAIRE PARVENIR LA FEUILLE DU MATCH AUX BUREAUX DU RSEQ MONTRÉAL	15 \$
04 - DÉCLARER FORFAIT LORS D'UNE RENCONTRE POUR CAUSE D'ABSENCE D'ENTRAÎNEUR	30 \$
05 - DÉCLARER FORFAIT LORS D'UNE RENCONTRE POUR CAUSE D'UN MANQUE DE JOUEURS	30 \$
06- FORFAIT D'UNE ÉQUIPE QUI, SANS AVIS DANS UN DÉLAI RAISONNABLE, NE SE PRÉSENTE PAS À UNE RENCONTRE	60 \$
07 - REMISE D'UN MATCH ET CHANGEMENT AU CALENDRIER	50 \$
08 - RETRAIT D'UNE ÉQUIPE EN COURS DE SAISON	100 \$
09 - EXPULSION D'UNE ÉQUIPE EN COURS DE SAISON	150 \$

1- Écoles à l'extérieur du réseau du RSEQ Montréal : les frais d'inscription sont augmentés de 50 \$.

2- Pour les écoles de l'extérieur en cheerleading seulement: 300\$ pour la rencontre amicale et 330 \$ pour la rencontre régionale.

3- 21,50\$ pour les 30 premières inscriptions et 16,50\$ pour les subséquentes

4- 20\$ pour les 30 premières inscriptions et 15\$ pour les subséquentes

5- Inscription en retard en ligne: 7,50\$ par élève

6- Coût minimal de 85 \$ par établissement

7- Cumul maximum de 2 amendes pour un même résultat ou une même feuille de match